

N^o 3.
 Naissance
 de Jean
 Baptiste

Du onzième jour du Mois de Juin Mil huit cent
 quarante quatre, à dix heures du soir.
 N^o 1. La Naissance de Jean Baptiste, né le dit jour,
 à dix heures du soir, d'une femme de sœur et
 Marie Ste à Cital en hien de village, fils de Jacques
 Pierre Baptiste Pratiel et de Marie Anne, Mariés.
 L'enfant a été nommé Ste de Sixe Marcellin,
 sa déclaration a été faite par le dit Jacques
 Pierre Baptiste père de l'enfant, le procureur le même
 jour âgé de quarante deux ans le Guillaume Mazieres
 âgé de soixante cinq ans, les deux Cultivateurs demurant
 au dit Cital.

Nous Bertrand Mazieres Maire de la dite Commune
 Soussigné, avons dressé le présent acte de naissance en un
 qui signé de Signé au nom, ont déclaré en Savoir.
 Mazieres maire

N^o 4.
 Naissance de
 M^{lle} Colatney

Du Dix septième jour du Mois de Juin Mil huit cent
 quarante quatre, à dix heures du soir.
 N^o 2. La Naissance de Marie Colatney, née le jour d'hui
 à une heure du soir, d'une femme de sœur et
 Marie Ste à Cital en hien de village, fille de
 Colatney Marie et de Colatney Catherine, Mariés.
 L'enfant a été nommé Ste de France, sa
 déclaration a été faite par le dit Colatney
 père de l'enfant, le procureur de Raymond Jager âgé
 de quarante deux ans le Guillaume Mazieres âgé
 de soixante cinq ans, les deux Cultivateurs demurant
 au dit Cital.

Nous Bertrand Mazieres Maire de la dite Commune
 Soussigné, avons dressé le présent acte de naissance en un
 Compromis, qui signé de Signé au nom, ont déclaré en Savoir.
 Mazieres maire

M. Marie
 de Cital



Le dit jour
 Quarante quatre, à dix heures du soir.
 N^o 3. Le mariage de M^{lle} Marie Ste de France
 de la paroisse de Cital (Ste) âgée de vingt
 deux ans, née le dit jour, avec le dit
 fils majeur et légitime de Monsieur Jacques
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital

Mariage de
 M^{lle} Marie Ste de France
 avec
 le dit fils majeur et légitime de Monsieur Jacques
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital

Mariage de
 M^{lle} Marie Ste de France
 avec
 le dit fils majeur et légitime de Monsieur Jacques
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital

Mariage de
 M^{lle} Marie Ste de France
 avec
 le dit fils majeur et légitime de Monsieur Jacques
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital
 de la paroisse de la Dame Marie Ste de Cital

Du dix septième jour du Mois de Juin Mil huit cent
 quarante quatre, à dix heures du soir.
 N^o 4. La Naissance de Marie Colatney, née le jour d'hui
 à une heure du soir, d'une femme de sœur et
 Marie Ste à Cital en hien de village, fille de
 Colatney Marie et de Colatney Catherine, Mariés.
 L'enfant a été nommé Ste de France, sa
 déclaration a été faite par le dit Colatney
 père de l'enfant, le procureur de Raymond Jager âgé
 de quarante deux ans le Guillaume Mazieres âgé
 de soixante cinq ans, les deux Cultivateurs demurant
 au dit Cital.

Nous Bertrand Mazieres Maire de la dite Commune
 Soussigné, avons dressé le présent acte de naissance en un
 Compromis, qui signé de Signé au nom, ont déclaré en Savoir.
 Mazieres maire